



École **Euclide-Lanthier**, année scolaire 2024-2025

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

**Programme éducatif
destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde**

Voici comment votre enfant sera évalué cette année

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Commentaires

Pour chacune des compétences, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans le cahier de communication, communications mensuelles, plan d'intervention, etc.

Compétences évaluées

Les compétences sont évaluées tout au long de l'année et transmises via le bulletin selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.

- ✓ Agir efficacement sur le plan sensorimoteur
- ✓ Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions
- ✓ Interagir avec son entourage
- ✓ Communiquer efficacement avec son entourage
- ✓ S'adapter à son environnement
- ✓ S'engager dans des activités de son milieu

Légende de notation

La légende de notation fera état du niveau de progression de l'élève aux étapes 1 et 2 et à l'étape 3, un bilan du développement de ses compétences sera présenté.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication écrite

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages, le développement des compétences et le comportement de votre enfant. La 1^{re} communication sera envoyée par courriel au plus tard le 11 octobre.

Premier bulletin

Ce bulletin couvre la période **du 29 août au 15 novembre 2024**. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le **20 novembre**. La visite de parents sera prévue le **21 novembre 2024**.

Deuxième bulletin

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant **du 18 novembre au 21 février 2025**. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le **10 mars 2025**. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu aux parents dont les enfants éprouvent des difficultés importantes le 20 février 2025.

Troisième bulletin

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant **du 24 février au 26 juin 2025**. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 10 juillet.

Voici la signification des cotes au bulletin de votre enfant.

LÉGENDE DE NOTATION (spécifique au programme DIP)

Progression des objectifs fixés pour l'élève

A	Répond à l'objectif ou aux objectifs fixés pour lui.
B	Répond partiellement à l'objectif ou aux objectifs fixés pour lui.
C	Répond difficilement à l'objectif ou aux objectifs fixés pour lui.
D	Ne répond pas à l'objectif ou aux objectifs fixés pour lui.
NE	Les notions sont enseignées à l'étape, mais ne sont pas évaluées.
AB	Absent

Compétences du programme	Bulletin 1^{re} étape	Bulletin 2^e étape	Bulletin 3^e étape
Agir efficacement sur le plan sensorimoteur		X	
Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions			X
Interagir avec son entourage	X		
Communiquer efficacement avec son entourage			X
S'adapter à son environnement	X		
S'engager dans des activités de son milieu		X	

Résumé du programme DIP

